



## ► UNE EXPERTISE DE PRÈS DE 20 ANS DANS L'ACCUEIL DES PERSONNES AUTISTES

La Maison Notre Dame de Philorme est une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) qui accueille des personnes adultes atteintes d'autisme sévère et présentant une déficience intellectuelle, à partir de 16 ans.

Forte de vingt ans d'expérience dans le domaine de l'autisme et de sa politique de formation permanente du personnel, notre structure se dote désormais d'un nouveau dispositif : **le diagnostic et l'évaluation de personnes adultes atteintes d'autisme.**

### MAISON NOTRE DAME DE PHILERME

259, rue de Savoie - 74700 Sallanches  
Tél : 04 50 47 94 97 - Fax : 04 50 47 94 84  
E-mail : [mas.ndphilerme@ordredemaltefrance.org](mailto:mas.ndphilerme@ordredemaltefrance.org)  
Site Internet : <http://autisme.ordredemaltefrance.org>

N° finesse d'établissement : 740007943 - N° de Siret : 309-802-205-00273  
Mode de financement : C.P.A.M - Convention Collective de rattachement : CCN 1966

## ► À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique, portée par les valeurs chrétiennes.

Ses 1800 salariés et ses milliers de bénévoles agissent, en France et dans 27 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

Ils interviennent chaque jour dans :

- La Lutte contre l'exclusion : accueil et accompagnement des personnes en situation de précarité
- L'Aide aux migrants et aux réfugiés : accompagnement social et juridique des personnes déboutées de leur demande de droit d'asile et des personnes retenues dans des Centres de Rétention Administrative, soutien aux réfugiés
- Le Secourisme : missions de service public, formation, prévention et missions d'urgence à l'international
- La Santé :
  - En France : établissements médico-sociaux et sanitaires dans les domaines de la dépendance, de l'autisme, du handicap et des soins aux enfants
  - À l'international : soins hospitaliers, protection de la mère et de l'enfant, malnutrition, grandes endémies
- La Formation :
  - En France : formation au secourisme et aux métiers du secteur sanitaire et médico-social
  - À l'international : formations au secourisme, d'ambulancier et des personnels de santé



[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

[www.facebook.com/ordredemaltefrance](https://www.facebook.com/ordredemaltefrance) [twitter.com/Malte\\_France](https://twitter.com/Malte_France)

42 rue des Volontaires - 75015 Paris

E-mail : [contact@ordredemaltefrance.org](mailto:contact@ordredemaltefrance.org) - Tél. : 01 45 20 80 20



L'association est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.



## ► Diagnostic et évaluation de personnes adultes atteintes d'autisme

Maison Notre Dame de Philorme



SEPOSI - Octobre 2016 - Crédits photos : © Diego Barier, Catherine de Torquat

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible



## ➤ DIAGNOSTIC AUTISME ADULTE

Une démarche diagnostique peut être engagée à tout âge de la vie. Elle permet d'envisager une meilleure adaptation de la personne à son environnement et de l'environnement aux besoins spécifiques de la personne. La Maison Notre Dame de Philerne dispose désormais d'un service qui permet de diagnostiquer les personnes autistes et de faire des préconisations. Il peut aussi permettre de **préciser une orientation ou une réorientation vers un établissement ou un service adapté**. Ce diagnostic est également ouvert aux adultes porteurs de déficience intellectuelle.

L'évaluation peut être considérée comme un point de départ ou de réajustement. Néanmoins, il est parfois nécessaire de réévaluer le diagnostic porté, notamment sur les parcours institutionnels longs. Cela permettra de donner des conseils et indications sur l'intégration professionnelle, sociale ou institutionnelle, l'aménagement du milieu de vie, les investigations somatiques à engager, la pertinence des traitements médicaux, les protocoles à mettre en place, les suggestions de secteurs d'orientation...

Le diagnostic d'autisme pour adulte est réalisé sur la base des recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) 2011, conformément au troisième plan autisme 2013-2017, et établi selon les critères des classifications internationales (CIM10, DSM-IV-TR). Il a été mis en place pour répondre aux nombreuses demandes d'expertises et d'évaluations de familles et d'institutions. La MAS de Sallanches a travaillé avec plusieurs partenaires : la Délégation départementale de Savoie et de Haute-Savoie de l'ARS, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), le Centre Ressources Autisme (CRA) régional et l'équipe du Centre d'Évaluation Savoyard de l'Autisme (CESA) de Chambéry.

## ➤ MODALITÉS D'ADMISSION

Il s'adresse à des **adultes disposant d'une notification d'orientation diagnostic en accueil temporaire émise par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**. Si ce n'est pas le cas, la famille doit se rapprocher de la MDPH du département afin de solliciter une notification d'orientation en accueil temporaire (type : accueil de jour ou internat, avec la précision «diagnostic»). Les personnes sont accueillies à partir de l'âge de 16 ans et, afin d'effectuer ce diagnostic, elle est admise temporairement au sein de la Maison Notre Dame de Philerne..

Sous réserve de disposer d'une notification d'orientation délivrée par la MDPH, un établissement médico-social peut également solliciter ce service.

Au cas par cas, il est envisageable de se déplacer au sein d'un établissement afin d'évaluer la personne dans son milieu de vie.

**La famille est rencontrée** une première fois en début de semaine pour sa participation à l'évaluation, puis à l'issue du diagnostic et/ou des évaluations pour la restitution.

**La personne accueillie est accompagnée dans le respect des valeurs de l'association, de sa dignité et de ses droits, conformément à la charte éthique des établissements médico-sociaux de l'Ordre de Malte France.**



### LA PROCÉDURE

- 1 Envoi d'un dossier**  
(médical, anamnèse, parcours, habitudes de vie...) à l'établissement, après avoir fourni la **notification d'orientation de la MDPH**.
- 2 Analyse du dossier**  
par l'établissement et envoi d'un dossier d'admission
- 3 Réponse de l'établissement**  
sur la faisabilité et les dates



## ➤ DÉROULEMENT DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic se déroule généralement sur une semaine (deux s'il est complété par des évaluations). Selon la situation, il pourra être organisé sur des bases différentes. Durant toute la semaine, l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Notre Dame de Philerne réalise une série d'évaluation afin d'aboutir au diagnostic visé. La journée est rythmée par des temps quotidiens tels que les repas, la toilette, des temps d'activités et des temps individuels et collectifs.

Des observations complémentaires pourront si besoin être réalisées afin de mesurer les capacités de la personne. Cela permettra également d'apprécier les dimensions relatives aux interactions sociales et tout particulièrement les capacités de communication expressive et réceptive de la personne.

Nous proposons également des évaluations fonctionnelles (définies par la Classification Internationale du Fonctionnement), somatiques et comportementales destinées à élaborer un projet personnalisé.



### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Hébergement

La personne accueillie sera en internat ou en accueil de jour selon ce qui aura été retenu avec les demandeurs.

#### Coût

Ce service s'inscrit dans le cadre de l'agrément de l'établissement et du dispositif d'accueil temporaire. Seul l'acquittement du forfait hospitalier sera exigé.

#### Transport

Le transport est à la charge de la personne accueillie si celle-ci est en internat. Dans le cas d'un accueil de jour, les frais de transport peuvent être pris en charge par l'établissement, en fonction de la distance entre l'établissement et le lieu de résidence. Les frais de transport de personnes résidents hors du département ne sont pas pris en charge.